



Conjoncture du 3^{ème} trimestre 2025

Une baisse d'activité touchant l'ensemble des régions

A l'instar du printemps, l'activité en volume des entreprises de proximité s'établit en baisse dans la totalité des régions françaises au cours du troisième trimestre 2025. Une nouvelle fois, c'est l'ensemble Outre-Mer qui enregistre le recul le plus important (-3,6% à un an d'intervalle), toujours pénalisé par les fortes contractions de chiffre d'affaires enregistrées à Mayotte et en Nouvelle-Calédonie. En métropole, la Corse (-3,1%), le Centre-Val de Loire (-2,0%), les Hauts de France (-1,9%) ainsi que l'Occitanie (-1,6%) affichent des évolutions en deçà de la moyenne nationale. A contrario, la baisse est un peu plus réduite dans les régions Bretagne, Pays de la Loire et Grand-Est (-1,0% chacune).

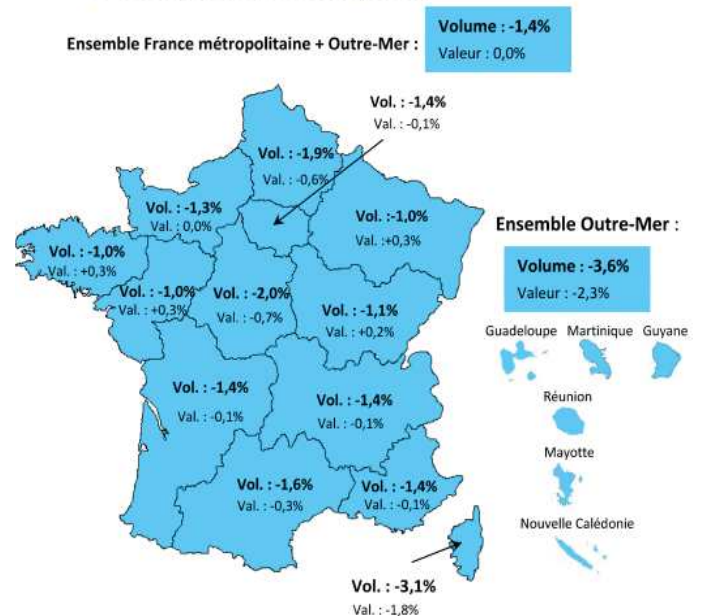
Selon les secteurs, l'activité des entreprises de la construction régresse sur l'ensemble du territoire (-3,2% au global), notamment dans le Centre-Val de Loire (-4,9%), en Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et en Bretagne (-4,3% chacune). A l'inverse, les reculs sont plus modérés pour les régions PACA (-2,0%) et Bourgogne-Franche-Comté (-2,3%).

En ce qui concerne le secteur de l'alimentation (-0,5% au global), les évolutions s'avèrent plus partagées avec sept régions affichant des baisses d'activité (en particulier l'Outre-Mer ; -6,2%) et cinq autres enregistrant une hausse, notamment la Normandie (+0,7%) et l'Occitanie (+0,6%). Les deux restantes, à savoir Bretagne et Nouvelle-Aquitaine connaissent une activité stable à un an d'intervalle.

Au niveau des entreprises de proximité de la fabrication et des services (-2,1% au global), le chiffre d'affaires recule dans la majeure partie des régions, excepté en Normandie (+1,1%) et en Bretagne (+0,6%). On notera la contre-performance des régions Corse (-6,5%) et Outre-Mer (-6,1%).

Pour les professions libérales, l'activité s'oriente également à la baisse dans la quasi-totalité des régions, mis à part en Bourgogne-Franche-Comté (+0,5%) et en Occitanie (+0,2%).

■ Evolution de l'activité 3T2025/3T2024



Accentuation de la baisse durant l'été

Au troisième trimestre 2025, le recul du volume d'activité des entreprises de proximité s'accroît pour s'établir à -1,4% après -1,1% au printemps. Tous les secteurs voient leur chiffre d'affaires se contracter, mais à des degrés divers.

La construction connaît la baisse la plus significative (-3,2%), malgré un léger mieux par rapport au printemps, en raison des contre-performances des artisans du bâtiment et des travaux publics.

Les entreprises de proximité de la fabrication et des services subissent également une régression sensible de leur chiffre d'affaires (-2,1%). Après avoir connu plusieurs trimestres de croissance, les entreprises de proximité de l'alimentation voient leur activité diminuer durant l'été (-0,5%), en lien avec les mauvais résultats de l'artisanat et du commerce de proximité de l'alimentation.

La situation se retourne également pour les professionnels libéraux (-0,2%). Sur les douze derniers mois, la tendance globale demeure proche de -1%. Quelle que soit leur taille, toutes les entreprises sont concernées par la baisse de chiffre d'affaires.

Toutefois, ce repli se réduit avec l'augmentation de la taille des entreprises. Face à l'instabilité du contexte politique hexagonal et à l'atonie de la demande, l'activité des entreprises de proximité ne devrait pas connaître de redémarrage sur les trois derniers mois de l'année.



Chambre des métiers : 100 ans, et toutes ses dents !

Depuis 100 ans, les CMA innovent pour former les artisans de demain, développer les compétences et faire grandir les talents.

Jeudi 23 novembre à Rivesaltes, plus de 300 personnes étaient présentes pour célébrer les 100 ans des Chambres de Métiers et de l'Artisanat !

Un siècle d'engagement au service des artisans, des territoires et des savoir-faire.



Le dirigeant peut-il bénéficier d'un congé de paternité indemnisé ?

Le congé de paternité et d'accueil de l'enfant permet à l'assuré de bénéficier de 25 jours calendaires de congés (32 jours en cas de naissances multiples) dans les 6 mois suivant la naissance ou l'arrivée de l'enfant au foyer.

Lorsque l'heureux papa est dirigeant, la question des conditions d'exercice de ce droit et de l'indemnisation du congé se pose. La réponse diffère selon le régime d'affiliation du dirigeant ...

Dirigeant travailleur indépendant

À l'occasion de la naissance de son enfant ou de son arrivée au sein du foyer, le chef d'entreprise bénéficie d'un congé de paternité et d'accueil de l'enfant.

Sous réserve de cesser toute activité pendant la durée du congé, il bénéficie alors des indemnités journalières versées par la sécurité sociale des indépendants.

➔ Le montant des indemnités journalières (1/730 du Pass par jour calendaire, soit 64,52 € en 2025) est identique au montant des indemnités versées à la mère ayant le statut de travailleur indépendant.

Mandataire social assimilé salarié

Bien qu'assimilé salarié, le mandataire social n'est pas visé par les dispositions du Code du travail pour le bénéfice du congé de paternité ou d'accueil de l'enfant. Sauf à cumuler son mandat social avec un contrat de travail, il ne peut donc pas bénéficier d'un tel congé. Toutefois, en qualité d'assuré, et dès lors qu'il remplit les conditions d'affiliation et d'activité minimale nécessaires, il peut bénéficier des IJSS s'il cesse toute activité durant toute la période.

Dirigeant cumulant un contrat de travail

Sous condition, le dirigeant peut cumuler l'exercice de son mandat social avec un contrat de travail, au titre de fonctions techniques distinctes du mandat et rémunérées. À ce titre, il a alors pleinement la qualité de salarié et se voit appliquer les règles « salariés » du Code du travail. Il peut donc bénéficier d'un congé de paternité ou d'accueil de l'enfant indemnisé.

➔ Dans cette hypothèse, le congé de paternité entraîne la suspension du contrat de travail, mais pas du mandat social.

Annonces Légales

Arrêté préfectoral n° PREF/CABINET/BRECI/2023-362-0001
du 28 décembre 2023

LOCATION GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date du 20 octobre 2025, la SAS TAXI DR, représentée par M. Didier Morverand, sis 129 Avenue des Hauts de Canet 66140 Canet En Roussillon, immatriculée au SIREN : 840.650.543, ci-après dénommée « le loueur », a donné en location gérance à : M. Jeoffrey Thomas artisan taxi exerçant sous le nom commercial JT TAXI 66, immatriculée au SIREN : 899.507.909, sis 23 rue Federico Garcia Lorca 66330 Cabestany ci-après dénommée « le locataire gérant », Les éléments d'exploitation du fonds d'activité d'exploitant de taxi comprenant :

- Le bénéfice de l'autorisation de stationnement taxi n°2 délivrée par la Mairie de Saint Nazaire dont le loueur est titulaire
 - Le véhicule équipé taxi de marque Fiat modèle Tipo, immatriculée auprès de la Préfecture des Pyrénées-Orientales sous le n°EM-502-VN
- Le présent contrat est conclu à compter du 1^{er} novembre 2025 et prendra fin le 31 octobre 2026, il pourra être renouvelé tacitement pour une durée identique en l'absence de dénonciation.

Pour avis, Le loueur.

FIN DE LOCATION GERANCE

La location-gérance consentie le 02 décembre 2024 par l'EIRL Taxi Romain, représentée par M. Romain Garcia, au profit de Mme Anne Catinat, concernant l'autorisation de stationnement taxi n°6 délivrée par la Mairie de Pia ainsi que le véhicule de marque Citroën modèle C4, immatriculé EF-189-BF, et ses équipements réglementaires, a pris fin le 28 octobre 2025 par lettre recommandée.

Pour avis.



ANNONCES LÉGALES

PUBLIEZ VOTRE ANNONCE

04 68 34 59 34

1&2 | 10h
nov. | 18h

Entrée gratuite
ILLE-SUR-TÊT
La Catalane

Salon artisanal mode & couture

DÉFILÉ
samedi 16h

BANQUE
POPULAIRE
DU SUD

UNACAC
66

maison
l'Artisan

MAIRIE
VILLE DE
ILLE SUR TET

MAIRIE
VILLE DE
ILLE SUR TET

LES
CATALANS
DU DESERT

France
bleu
meublé

seido
AVOCATS

1065 Avenue Eole
Tecnosud 2
66100 PERPIGNAN

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans, d'une Société Civile Immobilière dénommée « SCI FAUBOURG 23 », immatriculée au RCS de PERPIGNAN, au capital de 1 000 €, composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet l'acquisition, l'exploitation par bail ou autrement et la cession éventuelle de tous immeubles, biens et droits immobiliers. Son siège est à ARGELES SUR MER (66700), 76 bis avenue du 8 mai 1945. Le Gérant est Mme Pascale GAYRAUD, demeurant à ARGELES SUR MER (66700), 76 bis avenue du 8 mai 1945. Les parts sociales, librement cessibles entre associés, ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément de tous les associés.

Pour avis, La Gérance.

BANQUE
POPULAIRE
DU SUD



SOCAMA
DU SUD

MAAF

PRO

AG2R LA MONDIALE

ViaSanté
MUTUELLE

Groupama
MEDITERRANÉE



Sur nos réseaux



Voir les statistiques et les publicités

Booster la publication

Logic Habitat et 50 autres personnes

3 commentaires 26 partages

Mécanicien depuis plus de 30 ans, Patrick Pardo connaît son métier sur le bout des doigts.

Président du Syndicat des mécaniciens des Pyrénées-Orientales, il défend chaque jour la profession et accompagne les artisans face aux nouveaux défis du secteur automobile.

↪ Entre la transition vers les véhicules électriques, l'évolution constante des technologies et la nécessité de se former en permanence, la mécanique est un métier en pleine mutation.

↪ " Notre priorité, c'est que chaque professionnel puisse continuer à exercer, à se former et à évoluer. Le métier change, mais la passion reste la même."

↪ Une interview réalisée à la Maison de l'Artisan, entre engagement, transmission et avenir du métier.

Petites Annonces

VENTE / LOCATION

→ Vds ADS sur Perpignan pour cause de départ à la retraite. Exploitée depuis juin 1998. Gare, aéroport, groupement radio (taxi direct) et conventionnée toutes caisses.

Pour toutes questions supplémentaires contacter le 06 14 15 63 53.

→ Vds ADS conventionnée, commune de Perpignan pour fin d'année 2025 cause retraite. Adhérent groupement "Accueil Perpignan Taxi". Prix 250K€. Contact au : 06 76 78 46 56

→ Location-gérance ADS taxi sur Font-Romeu. Tél : 06 83 35 15 21.

→ Vds pour cause de retraite, boulangerie-pâtisserie à Vernet Les Bains, bien située dans le centre-ville. Fort potentiel (chiffre d'affaire 315 000€). Matériel très bien entretenu (four électrique 4 bouches 10 ans), prix de vente 70 000€.

Contact Me Gascond mandataire

Tél : 04 68 35 49 26

Mail : hg@hgascon.fr

→ Location de locaux professionnels à Toulouges : l'Agence TRIBBU propose plusieurs biens neufs à la location dans un bâtiment situé à Toulouges, proche des axes principaux et à quelques minutes de Perpignan :

- Local 170 m² – 1 800 € / mois

Rez-de-chaussée : 151 m² de local + bureau 20 m² avec point d'eau et WC. Climatisation, double vitrage, parking privé.

- Entrepôt + bureaux 290 m² – 3 000 € / mois. RDC : dépôt 150 m² + bureaux et sanitaires 70 m².

Étage : 3 bureaux + WC (70 m²). Prestations de qualité, parking privé, isolation dernière norme, climatisation, double vitrage.

- Bureaux 70 m² – 840 € / mois

1^{er} étage : 3 bureaux lumineux + réserve et WC. Idéales professions libérales, activités tertiaires ou petites entreprises. Parking privé, climatisation, double vitrage.

Pour toute information ou visite, contactez TRIBBU au 04 68 22 91 75.

L'ÉCHO DES MÉTIERS HEBDOMADAIRE

Édité par l'UNION ARTISANALE

MAISON DE L'ARTISAN 35 Rue de Cerdagne

BP 59912 - 66962 PERPIGNAN

Tél : 04 68 34 59 34 - Fax : 04 68 35 52 05

Internet : www.maisondelartisan.fr

Commission paritaire 0330G87631 / I.S.S.N. 0993 2682

Directeur de la publication : Isabelle DOMENJO

Impression réalisée par

UNION ARTISANALE - PERPIGNAN

dépot légal : 4^{ème} trimestre 2025

Tirage : 2000 exemplaires